

Avignon, le 20/11/2023

## **COMPTE RENDU DE LA FORMATION SPÉCIALISÉE DU CSAL DE VAUCLUSE DU 13/11/2023**

C'était la dernière réunion institutionnelle de la Formation Spécialisée 2023.

Il y a notamment été question du règlement intérieur (qui détermine le mode de fonctionnement des deux instances : le CSAL et la Formation Spécialisée [ex-CHSCT]). Il était temps, cela fait bientôt un an que ces instances sont en place. Les autres principaux sujets ont été le budget et les travaux. Le problème du chauffage (Cité administrative, Cavaillon, Apt) ayant été abordé dans les déclarations liminaires, le DDFIP y a répondu en ouverture de la réunion. Grosso modo, « on fait ce qu'on peut ». Cette réponse n'est absolument pas à la hauteur de la question ; nous avons rappelé que le Directeur a une obligation de résultat en la matière : il doit fournir aux agents des conditions décentes de travail. Les agents de Cavaillon avaient même décidé de déposer un droit d'alerte (chauffage + beaucoup de poussière due aux travaux) que le Directeur a décidé de ne pas retenir juridiquement ; cela n'empêche toutefois pas que le sujet soit abordé en séance et surtout qu'il soit pris en charge par les services de la Direction.

### **RÈGLEMENT INTÉRIEUR :**

Comme pressenti, le règlement intérieur (RI) constitue une régression en terme de droits pour les représentants du personnel. Par exemple, ceux-ci disposaient jusque-là de 2 journées pour préparer sérieusement et faire un compte-rendu de chaque réunion de la Formation Spécialisée (FS) ; désormais, tout doit être effectué en une demi-journée (préparation + compte-rendu) ; cela doit venir du fait que la Direction revient tellement peu souvent sur ses décisions qu'on pourrait presque faire le compte-rendu avant la réunion...

Ironie : les représentants du personnel devaient émettre des propositions de modification du RI, mais la Direction locale avait ordre de ne pas le modifier, sous couvert de cohérence nationale...

Du coup, nous aussi dans un but de cohérence nationale, nous avons fait remonter les modifications qu'avaient proposé les représentants syndicaux nationaux. Vous trouverez ci-jointe la délibération intersyndicale sur ce règlement intérieur qui présente une synthèse des propositions de modification présentées en séance.

### **TRAVAUX :**

\* Cité administrative : Comme tout le monde avait déjà pu s'en rendre compte, la Direction a confirmé que le chantier à la Cité administrative avait plusieurs mois de retard (variable selon les services). Un premier lot va être livré sous quinzaine, il s'agit de l'aile centrale du SIE (BAT II - 3ème étage). Le 2ème étage suivra d'ici fin 2023.

Les locaux qui seront rénovés ne seront pas pourvus de moquette (on verra ultérieurement ce qu'on fait de celle-ci), à l'exception du 3ème étage du Batiment 2 (partie centrale). Pour l'entretien de cette moquette, la direction ne prévoit pas un volume de ménage supplémentaire. Elle fait remarquer par ailleurs le risque de taches de café...

La Direction nous a confirmé qu'il ne serait pas effectué de travaux sur l'ascenseur du bâtiment V qui dessert pourtant les brigades et les rationnaires du RIA, du fait que dans le cadre du chantier, il sera complètement changé (mais plutôt en fin de chantier....) . Elle rappelle par ailleurs que cet

ascenseur n'est pas, à la base, prévu pour le transport du public car il sert (lorsqu'il fonctionne...) de monte-charge pour le restaurant. Pour nous, cette situation n'est pas tenable sur la durée de travaux restante. Il faut améliorer cet accès et ne pas le rendre périlleux pour nos collègues en difficulté physique...

\* Cavaillon: Les travaux d'installation du PCRFP devraient être finis pour permettre une installation des agents en février/mars 2024.

\* Apt:

Le système de climatisation est en train d'être installé au rez-de-chaussée du futur CFP. Les agents devraient être installés courant février 2024.

\* Carpentras:

- Concernant l'actuel HDF, des courriers recommandés ont été envoyés au propriétaire pour le faire agir. Apparemment, un gestionnaire a été désigné par la SCI et a l'air un peu plus réactif.

- Concernant le futur Centre de Contact des Professionnels, les travaux seront lancés fin novembre. Le gros œuvre devrait être terminé en mai. Vu l'état actuel du bâtiment, l'espoir fait vivre !!! Le service n'ouvrira qu'en octobre 2024 (les agents ayant un mois de stage en septembre). S'agissant d'une opération en lien avec le NRP et la DGFIP 2.0, nous avons rappelé que nous ne souhaitons pas dépenser un euro du budget spécifique de la formation spécialisée pour la création de ce service, des budgets existant au niveau de la DG.

- Concernant le futur HDF, le permis de construire est en cours de dépôt. Si le projet est validé, financé et tout et tout, le nouveau bâtiment pourrait être opérationnel fin 2025 au mieux.

## **BUDGET :**

De nouvelles actions avaient été validées (sessions de formation, achat de matériel ergonomique, etc....) lors d'un précédent groupe de travail.

A titre exceptionnel, il a été acté l'achat de smartphones et de casques audio pour les agents effectuant souvent de l'accueil téléphonique en télétravail, ainsi que les agents dits « nomades » amenés à se déplacer fréquemment dans le cadre de leurs missions. La condition de cette dépense exceptionnelle est que ces matériels devront être plus performants et plus ergonomiques que les téléphones 1<sup>er</sup> prix déployés par la Direction... Encore une carence de l'administration financée par le budget Formation spécialisée....

Les représentants du personnel ont également autorisé notre assistante de prévention à programmer dès à présent certaines formations pour début 2024, afin « d'aérer l'agenda ».

Des visites de services ont été programmées :

30 novembre 2023 → hôtel des Finances d'Orange

février/mars 2024 → hôtel des Finances de Cavaillon

Juin 2024 → Carpentras hospitalière

Fin 2024 → hôtel des Finances d'Apt

## **QUESTIONS DIVERSES:**

Nous sommes intervenus sur les facilités d'absence lors de l'action de prévention bucco-dentaire organisée par le MGEFI.

Selon nous, pour des agents restant dans l'enceinte de la Cité, il y a moyen de faire simple. Pour la Direction, pour des motifs essentiellement assurantiels, il a été demandé aux agents de dépointer, repointer et corriger l'anomalie ainsi générée en mettant à jour SIRHIUS en « absence comptabilisée ».

Par ailleurs, durant la durée des travaux, l'accueil du SIP Sud Vaucluse (Cité administrative à Avignon) pourrait être amené à assurer l'accueil primaire des usagers de la Paierie départementale, du SGC d'Avignon et éventuellement -du SDIF. Actuellement, ces usagers attendent à la guérite du gardien avant d'être réceptionnés et escortés dans la Cité par un agent des services concernés.

Cette organisation pose des problèmes de sécurité (déplacement à l'intérieur de la Cité) et un inconfort pour les usagers (attente devant le local du gardien). Nous avons rappelé au Directeur que l'accueil de ces usagers au SIP Sud Vaucluse allait constituer une charge de travail supplémentaire pour les personnels de ce service (alors même qu'ils sont déjà bien occupés...).

Le dispositif « Urgence Attentats » a vu pérenniser la prestation vigiles (mais pas question de fouiller les sacs des visiteurs entrant dans les locaux DGFIP).

En ce qui concerne l'anonymat dans les différents accueils, c'est aux agents de déterminer leur niveau d'anxiété et de recourir à l'anonymat. Le Directeur, ayant indiqué n'avoir pas plus d'information que celle publiée sur Ulysse, attend les directives nationales pour la déclinaison locale de cette anonymisation. Au téléphone, l'indication du service suffit à se présenter correctement.

Les B stagiaires qui vont être affectés au futur centre de contact feront leur stage pratique dans les différents SIE du département.

Enfin, nous sommes intervenus à nouveau au sujet de la prime GMBI qui enfonce encore un coin dans le collectif DGFIP.

Vos élus qui ont siégé à cette Formation Spécialisée :

**Stella PAULET**

**Marc GUERARD**

**Christine ALESSANDRELLI**

**Laurent DERBES**

**Benoît SAUTECOEUR**